



Compte rendu Conseil national Paris - 5 juin 2019

Présent·e·s : Marion Audousset (Limousin), Alice Bernard et Elodie Bailly (Centre), Youcef Bensedira (Franche-Comté), Fabrice Boyer (Auvergne), Loriane Demangeon et Isabelle Martin (Lorraine), Stéphane Dumas (Rhône-Alpes), Lisa Ferrer (Aquitaine), Agnès Garrus et Cécile Michel (PACA-Corse), Chantal Ferreux (Bourgogne), Violaine Godin (Pays-de-Loire), Gladys Gonfier (Antilles-Guyane), Emmanuelle Kalfa (Hauts de France), Isabelle Baillet (Bretagne), Marie Pierre (Champagne-Ardenne), Christian Rubiella (Languedoc-Roussillon), Martine Scius et Xavier Galaup (Alsace), Annie-Rose Pichonnier (Normandie), Claire Bongrand (Jeux vidéo), Mina Bouland (Jeunesse), Hélène Brochard (vie de l'asso./Hôpitaux/Prisons/Accessibib) Monique Calinon (BUBS), Thomas Colombera (Légothèque), Jean-Rémi François (Illettrisme), Cyrille Jaouan (Fablab), Claire Gaudois (Bibs en réseau), Christian Massault (Comité d'éthique), Eléonore Clavreul (International), Cécile Trévian (Formation), Eleonora Le Bohec (Livr'exil).

Excusé·es : Clément Babu, Mélisande Ferry, Anne-Marie Vaillant, Marie-Hélène Le Goff, Serges Leveneur, Claire Tailliard, Françoise Martinelli, Pascal Wagner.

CONGRÈS

Info congrès 2019 : le ministre ne sera pas présent à l'ouverture, mais viendra en fin de matinée ; il fera un tour sur certains stands (ABF, BPI et ilot des associations, on tentera le Gamelab) puis rencontrera le BN. La sénatrice Sylvie Robert sera présente à l'ouverture.

Point inscriptions :

2017 (Paris) : 108 073€

2018 (La Rochelle) : 124 000€

2019 (Paris) : 80 799€, nous atteindrons peut-être 85 000€.

Il y a moins d'exposants que d'habitude (ex. pas PMB ni Filmolux, le coût du stand est un des freins). Comment toucher davantage d'exposants ? Il faut trouver d'autres pistes pour récupérer de nouveaux exposants (voir le salon professionnel des maires de France ?).

Des étudiants, notamment en licence Pro auraient souhaité assister au congrès, mais cela n'avait pas été prévu dans le programme des cours de l'année, il faudrait que les enseignants inscrivent le congrès dans le programme annuel. Communication à faire ? Auprès de qui ?

Marie Pierre : début mai, beaucoup de sessions étaient déjà pleines.

Claire Gaudois : y a-t-il des restitutions écrites prévues ? Il y aura des captations audio, les supports des intervenants seront récupérés et mis sur le site.

Thème du congrès 2020 :

Vos avis sur le titre : "Bibliothèques inclusives, bibliothèques solidaires" ?

VOTE : pour à l'unanimité

Au CN de mars, 4 pistes de thématiques étaient ressorties, dont 2 autour de la médiation que le CN valide de fusionner (le 2/). 3 thématiques sont donc proposées :

1/ Quelles solidarités sont nécessaires pour favoriser la citoyenneté dans nos bibliothèques ?

(avec les termes "solidarités" et "citoyenneté" qui sont interchangeables)

2/ Quelles médiations et collections pour faire de nos établissements des lieux solidaires ? expériences, évaluations et perspectives : (Expériences locales : quels enseignements ?, Accompagner la médiation, former ses acteurs : Quelles propositions ?, Évaluer et systématiser la médiation : quels instruments ?)

3/ Nourrir chacun : Comment les bibliothèques permettent à tou-te-s de devenir citoyen ?

VOTE : pour à l'unanimité

Destination du congrès 2021 : Angers, Toulouse ou Metz.

Quelques éléments pour aider au choix :

- **Angers** : locatif 43 380€ - agrandissement et modernisation de l'espace récent - équipement des salles compris dans le locatif - facile d'accès - centre-ville - 1h30 de Paris - le point négatif, sur 3 niveaux. Le groupe a donné son accord.

- **Metz** : locatif 39 500€ - nouveau centre des congrès moderne et lumineux - centre-ville à 5mn de la gare à pied - sur 2 niveaux. Le groupe ABF Lorraine accepte d'accueillir le congrès, les élus sont partants.

- **Toulouse** : locatif 50 936€ - pas mal de points négatifs : n'est pas au cœur de la ville mais à 30 mn en transport du centre, il faut prévoir le matériel technique dans les salles, les déplacements sont compliqués et longs pour Toulouse. Le groupe ABF Midi-Pyrénées a accepté d'accueillir le congrès.

Annie Rose propose un prochain congrès en Normandie (Caen par exemple).

Vote : Angers : 5 voix ; Toulouse : 0 ; Metz : 9

Envisager le séminaire à Angers ?

PUBLICATIONS

Revue Bibliothèque(s)

Proposition de modifier le calendrier de parution à partir de 2020 : première parution en avril au lieu de juin, et la seconde en novembre au lieu de décembre.

Cette proposition fait suite à l'enquête de satisfaction, le 1^{er} numéro de l'année en juin est trop tardif. Si sortie en mars, le dossier ne sera plus en lien avec le thème du congrès.

Il ne faut pas s'interdire de lier le dossier de mars à la thématique du congrès ce qui peut motiver pour y aller, on pourra également insérer un bulletin d'adhésion dans les revues.

Vote : pour à l'unanimité

FORMATION

- **Information sur la mise à disposition des Médiathèmes pour les élèves**

Suite à la question posée lors du dernier CN par Marie-Hélène Le Goff (Bretagne) sur la possibilité de mettre disposition des élèves de la formation d'auxiliaire un exemplaire de chaque *Médiathèmes* de l'ABF dans les sites de formation : le BN, en accord avec la commission formation, valide la mise à disposition des élèves de tous les *Médiathèmes* en version PDF dans l'espace qui leur est dédié sur Agorabib. Cela va être techniquement mis en place très bientôt par David.

Des versions papiers des numéros récents pourront être mises à disposition des sites de formation qui le souhaitent (notamment ceux qui disposent de locaux).

- **Formation en apprentissage**

Suite à la nouvelle réglementation concernant l'apprentissage, l'organisme qui gère l'apprentissage, la DIRECCTE, a informé Cécile Trévian que pour que l'ABF puisse continuer à être centre de formation d'apprentis, ce doit être inscrit dans ses statuts. Cela avait déjà été le cas en 2018, mais la réglementation a changé. De plus en plus de demandes arrivent à l'ABF dans ce sens.

Il y a de moins en moins d'élèves financés, le nombre de stagiaires diminue, le niveau des élèves baisse, il est indispensable de dispenser cette formation ; l'apprentissage sous-entend du tutorat, d'où prime de tutorat (versée par la collectivité, mais il y a aussi des aides).

- Xavier : il faudra rédiger un petit "mode d'emploi" qui expliquera les modalités.

La Commission Livr'exil travaille à comment intégrer des personnes migrantes.

Proposition de voter l'ajout à l'article 2 des statuts de l'ABF la mention suivante :
Dans le cadre de son offre de formation, l'ABF se constitue "centre de formation des apprentis".
Vote pour à l'unanimité, ce vote devra être confirmé par vote à l'Assemblée générale

- **Évolution de la formation professionnelle**

Il y a actuellement un travail en cours concernant la formation des territoriaux : convention-cadre BnF/MC/CNFPT. Les Drac sont partie prenante pour accompagner la coordination en région, les CRFCB sont conviés aux réunions qui ont déjà lieu en régions (avec bibliothèques départementales, CNPT, ABF...).

Le Ministère de la Culture est conscient qu'il faut faire évoluer l'offre de formation professionnelle, d'où la proposition d'organiser des Assises de la formation pour repenser l'offre afin d'être en cohérence avec l'évolution du métier (orientations stratégiques, techniques comme mooc, etc.). Il est envisagé de lancer une plateforme de consultation en amont. Les Assises permettraient ensuite de plancher à des solutions/idées concrètes.

Il faut que les formations initiale (IUT, licence pro université) et continue (CRFCB, CNFPT, Enssib, Inet) soient prises en compte, harmoniser les contenus, les diversifier (moins de catalogage !) pour aller vers une diversification des profils.

- Fabrice Boyer : il y a un rapport sur les CRFCB, certaines zones ne sont plus couvertes, il y a concurrence des BU sur la formation. Partage d'expérience ; certains modules peuvent être mis en ligne, mais attention ce n'est pas l'essence de notre formation.

- Isabelle Bailliet : en Bretagne il existe depuis longtemps un groupe de travail sur ce sujet.

- Cyrille Jaouan : une réforme des licences pros et IUT est en cours, elle devrait arriver d'ici 2 ans. (les IUT partiraient sur des formations sur 3 ans).

- Claire Gaudois : cela aura des conséquences sur les accès aux concours (B = DUT, A = licence).

Vote pour que l'ABF participe à l'organisation d'Assises de la formation professionnelle en 2020 :
pour à l'unanimité

- **Généralisation de l'usage des licences creative commons (CC) sur les cours mis en ligne à partir de la prochaine rentrée.**

Échange sur l'intérêt, sur le type de licence à utiliser...

Confier la mise en œuvre à la commission Formation.

C'est une suite logique de la charte Bib'lib, le groupe Midi-Pyrénées met déjà ses cours sous CC, il s'agit d'être cohérent.

Les licences se décomposent en 6 briques, chacune spécifiant un usage spécifique. [Voir ici les licences en détail.](#)

- Isabelle Bailliet : qui a accès aux cours ?

Uniquement les formateurs, c'est une demande de la commission, ce sera exigé à la prochaine rentrée.

- Isabelle Bailliet : on risque de perdre des formateurs.

- Marie Pierre : quid de l'adhésion des enseignants ? Normalement tous les formateurs doivent être adhérents.

- Hélène Brochard : il faut être cohérent avec nos valeurs.

- Lisa Ferrer : ce peut être difficile pour certaines régions, mais la charte Bib'lib est fortement portée par le BN qui fera preuve de pédagogie et d'accompagnement.

- Marie Pierre : si tout est en licence CC on peut récupérer les cours pour pallier des pertes éventuelles de formateur.

- Cécile Trévian : cela permettra également aux élèves de voir qu'il est normal qu'il y ait des différences entre les différents enseignements ; il est important que tout cela soit vu en AG.

- Stéphane Dumas : sur le modèle de licence, le laisser au libre choix du formateur, ce qui permettra aux réticents de mieux adhérer.

Généralisation de l'usage des licences CC sur les cours mis en ligne à partir de la prochaine rentrée.

Vote : 1 abstention ; 16 pour

Laisser le choix aux enseignants de la licence CC à utiliser

Vote : 1 abstention ; 16 pour

Ouvrir les cours sur Agorabib aux étudiants

1 abstention ; 16 pour

Après discussion, il vaut mieux commencer par mieux organiser le dépôt des cours, que les enseignants valident la version mise en ligne. La commission Formation prépare un topo sur la nécessité d'être adhérent individuel pour être formateur (à partir d'un nombre d'heures à définir ; les intervenants occasionnels, type libraire, ne sont pas concernés).

COMMISSIONS

Un point important concernant les membres des commissions à spécifier clairement sur le Règlement intérieur

Modification du règlement intérieur : "les membres des commissions doivent être adhérent·e individuel·le à l'ABF."

Vote : pour à l'unanimité

Statuts ABF, article 23 : Le règlement intérieur préparé par le conseil d'administration et adopté par l'assemblée générale est adressé à la préfecture du siège social. Il ne peut entrer en vigueur ni être modifié qu'après approbation du ministre de l'intérieur.

- Monique Calinon : où est-il inscrit qu'il faille faire candidature auprès du BN lorsque l'on souhaite rejoindre la commission ?

Dans le règlement intérieur : rien de mentionné pour être membre. Par contre, "la-le responsable doit faire acte de candidature, en répondant à la lettre de mission déclinant les objectifs et missions de la commission ou du groupe de travail. Cette lettre est rédigée et proposée par le Bureau national et soumise à la validation du Conseil national."

- Christian Massault : le comité d'éthique souhaite être invité au CN au même titre que les commissions. C'est déjà le cas, la convocation est envoyée à Dominique Lahary
Est-il possible d'être retraité et membre d'une commission ? Rien ne s'y oppose.

- **Responsabilités de commissions**

Vote pour les modifications des responsabilités des commissions :

- Nicolas Perisse responsable commission Jeux vidéo. Pour à l'unanimité

- Xavier Galaup responsable commission Advocacy. Pour à l'unanimité

- Hélène Brochard responsable commission Vie de l'association. Pour à l'unanimité

Sébastien Lagarde ayant dû renoncer à ses fonctions pour raisons personnelles, Hélène Brochard est pressentie pour être cooptée au Bureau national.

Vote pour la cooptation d'Hélène Brochard au Bureau national

Pour à l'unanimité

- **Lettre d'information spéciale**

Une lettre d'information spéciale commissions est prévue en juin. Il est important de rappeler aux responsables et futur-e-s responsables de commissions que le simple appel à contribution ne suffit pas pour recruter des gens. Il est important de faire un travail de sollicitation en amont vers des connaissances, des experts et/ou des personnes motivées.

Deadline 19 juin : chaque responsable prépare un paragraphe sur les besoins particuliers de sa commission, en insistant sur l'implication nécessaire. Mettre le lien vers les lettres de mission + note sur les moyens mis en œuvre et les "devoirs" communs à chaque commission.

- **Présentation de Livr'exil** : pour l'instant, Groupe de travail, la lettre de mission est [ici](#)

- **Rapprochement des commissions (Hôpitaux-Prisons/Accessibib/Illettrisme) :**

Les responsables de chacune des commissions se sont réunis, les thématiques traitées étant proches et se croisant, il est pertinent, à la suite du travail fait par chacune des commissions, d'impulser une nouvelle dynamique, de fusionner les forces. Cela permettra également des gains de temps (et d'argent) pour les déplacements.

Afin de conserver l'expertise des membres des commissions, il y aura co-responsabilité, ce qui permettra de garder la dynamique.

Vote : Fusion des commissions accessibib, hôpitaux prisons, illettrisme :

Pour à l'unanimité

**Vote : Nom de la nouvelle commission "AccessibilitÉS : handicap, illettrisme, hôpitaux, prisons" :
Pour à l'unanimité**

- Préparation de l'Assemblée générale :

Sur l'ordre du jour de la convocation, seuls les points statutaires y figurent. La demande aux adhérent-e-s de sujets supplémentaires à aborder a été faite dans la convocation à l'AG. Il est possible que les membres du CN fassent des propositions qui seront données en début d'AG. Attention, cette année les procurations ne seront prises en compte que jusqu'au vendredi 7 juin 11h.

Il faut ouvrir la réflexion sur le format du congrès ; faire une enquête à envoyer à tou-te-s les adhérent-e-s : venez-vous ou non au congrès, pour quelles raisons ne venez-vous pas (problème budgétaire, autorisation d'absence...).

- Claire Bongrand : il faudrait ouvrir l'enquête aux non-adhérent-e-s.

Il y a peu d'utilisation des bourses :

- Hélène Brochard pour la commission Vie de l'association : il y a un problème d'harmonie sur les conditions énoncées pour l'attribution des bourses entre les différents groupes régionaux (attestation de non prise en charge, obligation de retour écrit...), la commission rédige un document.

- Stéphane Dumas : un topo avait été fait au séminaire.

- Marie Pierre : les conditions peuvent apparaître comme très (trop) restrictives.

- Isabelle Martin : le fait d'avancer les frais peut être réhibitoire pour les collègues. Peut-être avancer les billets de train ?

Il serait utile de rédiger un outil en direction des RH et directeurs d'établissement pour convaincre du bien-fondé du congrès, à transmettre dès début d'année, pour tenter de le faire entrer dans les plans de formation.

- Hélène : cela fait partie du travail en cours de la commission Vie de l'association, notamment sur l'accompagnement des "nouveaux congressistes" par les groupes.

- Marie Pierre : quels sont les résultats de l'enquête suite aux congrès ? (voir avec Olivia les résultats de l'enquête)

- Fabrice Boyer : c'est utile de déplacer le congrès en région. Parfois, les thématiques des congrès ne font pas écho chez certain-e-s.

- Xavier Galaup : recueillir des verbatim pour dédramatiser le congrès.

- Christian Massault : il faut mieux utiliser les "sujets qui fâchent" comme vecteur de recrutement auprès de celles et ceux qui pensent que le congrès n'est pas fait pour eux, il y a un gros travail de com' à faire (communication différenciée).

- Annie-Rose Pichonnier : ce n'est pas considéré comme une vraie formation par les services RH : pas 6 h de formation, pas colloque.

- Claire Bongrand : au salon de Montreuil, il y a des parcours fléchés par intérêt, ce qui permet de construire un "vrai programme" qui rentrerait dans le cadre de la formation. Cela rassure les personnes qui ne connaissent pas le format congrès.

- Cyrille Jaouan : créer un "pass' collectivité" avec 3 noms, permettant d'alterner la présence sur le congrès (un jour chacun-e).

Eleonora Le Bohec : parcours fléché, réduire la durée du congrès ?

SOLLICITATIONS

• 2020 année de la BD :

Le 25 janvier dernier, le ministère de la Culture a rendu public le rapport de Pierre Lungheretti (directeur de la Cité de la BD) « La bande dessinée, nouvelle frontière artistique et culturelle », mentionnant 54 propositions pour « une politique nationale renouvelée ». Suite à cela, Frank Riester a annoncé une année de la BD en 2020. De nombreux acteurs mobilisés (MC, CNL, éditeurs, auteurs, libraires...) pour des événements tout au long de l'année. Cela commencerait pendant le festival de la BD d'Angoulême et se terminerait en janvier 2021. Il devrait y avoir des expositions itinérantes (gastronomie, "Charlie" sur la liberté d'expression, parodie, nouvelle BD arabe...), une boîte à outils pour permettre aux professionnels de proposer des actions, une carte recensant les événements sur le modèle de la Nuit de la lecture. Est également prévu d'investir des "lieux" et événements divers (SNCF, salon de l'agriculture, Tour de France, émissions TV, etc.), de trouver des parrains et/ou marraines. L'ABF est également sollicitée pour contribuer à l'événement.

Dans quelle mesure ? Y a-t-il un-e volontaire pour suivre le dossier et participer au copil ? Une autre réunion est prévue en septembre, et une dernière en fin d'année (novembre-décembre).

Envisager une Journée nationale en lien avec nos orientations (inclusion, citoyenneté), une intégration au congrès (exposition "Charlie" ou parodie ? une table ronde avec des auteurs ? un stand pour le syndicat des éditeurs alternatifs ?).

- Claire Bongrand propose de transmettre les infos au fur et à mesure, de faire le lien avec la BNF qui est déjà impliquée.

- Violaine Godin : Certains collègues de Pays-de-Loire pourraient être intéressés (médiathèque de Mazé qui est pôle ressource régional de la BD).

• **IABD** : se posait la question du maintien de l'inter-association, le maintien a été voté lors d'une AG extraordinaire. L'ABF fait partie du BN à la vice-présidence. C'est Alice qui représente l'ABF pour le moment, mais si quelqu'un-e est intéressé-e, faites-vous connaître...

- Christian Massault : bonne nouvelle que l'IABD soit à nouveau en état de marche.

JOURNÉES D'ÉTUDE NATIONALES : POINT D'ACTUALITÉ

• Retour JE jeunesse

Démarches participatives, construite avec le CNLJ à la BNF. 180 inscrits. Succès à tout point de vue. Il y a un article sur le site de la BPI, un compte rendu sera fait dans la prochaine revue, supports récupérés et vidéo prochainement sur le site du CNLJ.

• Point JE BS/BU en novembre :

Le montage de la journée est en cours, une visite logistique est prévue à l'auditorium. La communication est en cours pour trouver des animateurs, notamment au moment de la rencontre au congrès. Pour l'instant, pas de réponse des adhérents "bibliothèques spécialisées", seule Bibliopathe. Cela pose question. Un membre de la commission est parti car non adhérent individuel.

- Christian Massault se propose de faire le lien avec l'IABD.

Voir avec David pour remettre l'info appel à contribution/participation.

Apartés :

- Regret que les commissions passent en fin de réunion. Au prochain CN, les commissions passeront en début de réunion.

- La modification de l'intitulé de la commission est-il d'actualité ? C'est à la commission de voir ce qui est le mieux.

- **Point JE “Bibliothèques et politique de la ville” :**

Co-organisée avec les ministères de la Culture, le CGET, la Bpi et l'ABF sur la politique de la ville le 4 juillet : [inscription ici](#)

- Sollicitation d'Elisabeth Noël pour retour du congrès dans le BBF. Demander à un élève conservateur pour la rubrique “tour d’horizon”.

Prochaine réunion du Conseil national : 14 octobre 2019